



TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.fr

Pôle Savoirs et Animation des Territoires
Musée des Arts de la Table - Abbaye de Belleperche
Dossier suivi par Jean-Michel Garric
05 63 95 62 75
abbaye.belleperche@ledepartement82.fr

N° 2021 - 584

ARRÊTÉ PORTANT ACCEPTATION DE DON

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 3221-10,

Considérant l'intention de don par M. Jean DARROUY, en date du 20 mars 2021,

ARRÊTE

Article 1

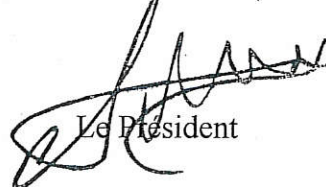
Le don consenti au Département de Tarn-et-Garonne par M. Jean DARROUY, 93 rue Georges Mandel, 33000 Bordeaux, constitué d'un plat en faïence blanche, Montauban, XVIIIe siècle, pour affectation au musée des Arts de la Table sous condition de perpétuelle demeure, est accepté.

Le transfert de propriété sera effectif au jour de la signature du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes administratifs départementaux, et ampliation sera notifiée à la donatrice.

Fait à Montauban, le **26 MARS 2021**



Le Président

Christian ASTRUC